



**TASK FORCE**  
to Modernize Securities Legislation in Canada  
**GROUPE DE TRAVAIL**  
pour la modernisation de la réglementation  
des valeurs mobilières au Canada

## **Communiqué de presse** Pour diffusion immédiate

---

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :  
Victoria Ollers  
(416) 822-2288 ou vo@goldfenixcom.ca

### **TRANSFORMER LA « DÉCOTE ASSOCIÉE AU CANADA » EN « PRIME ASSOCIÉE AU CANADA » – RAPPORT**

**Recommandations visant à renforcer le pouvoir des investisseurs, à  
lancer l'ère de la communication électronique de l'information et à  
assurer une application équitable et efficace des lois partout au Canada**

Le 4 octobre 2006 (TORONTO) – Le Groupe de travail pour la modernisation de la réglementation des valeurs mobilières au Canada a conclu son étude de seize mois en formulant un ensemble complet de recommandations visant à favoriser la compétitivité des marchés financiers canadiens à l'échelle internationale.

Le rapport, intitulé *Le Canada s'engage*, présente 65 recommandations visant une réforme à l'échelle canadienne axée sur les objectifs suivants :

- Renforcer le pouvoir des investisseurs, les informer mieux et améliorer leurs compétences financières;
- Accélérer et simplifier l'accès aux marchés par les émetteurs; et
- Améliorer l'efficacité et l'équité de l'application de la loi à l'échelle canadienne.

« *Le Canada s'engage* vise essentiellement à propulser les marchés financiers canadiens – au bénéfice des investisseurs, des émetteurs et des organismes de réglementation – dans le peloton de tête international au 21<sup>e</sup> siècle, a déclaré Tom Allen, président du Groupe de travail. Actuellement, nos marchés financiers fonctionnent sous la contrainte d'exigences encombrantes et d'un système d'application des lois non coordonné et inégal; de plus, trop d'investisseurs ne sont pas informés adéquatement. Selon les études exhaustives que nous avons commandées, ces facteurs se conjuguent pour créer ce que nous appelons la *décote associée au Canada*, qui explique pourquoi les actions des émetteurs canadiens se négocient à un cours inférieur à celui des actions d'émetteurs américains comparables. »

« Ce que nous proposons est une nouvelle vision – caractérisée par une nouvelle génération d’investisseurs avertis, informés et investis de pouvoirs plus grands, une révolution axée sur l’information électronique s’appuyant sur les capacités de la technologie pour éliminer les obstacles entre les émetteurs et leur marché et un régime de réglementation et d’application rigoureux, équitable et transparent, explique M. Allen. L’effet cumulé de ces facteurs serait la transformation de l’actuelle *décote associée au Canada* en une *prime associée au Canada*. »

« Le titre de notre rapport, *Le Canada s’engage*, est très révélateur, précise Jacques Ménard, membre du Groupe de travail. La confiance, la stabilité et la souplesse que les recommandations formulées dans le rapport apporteraient aux marchés financiers canadiens constituent le meilleur investissement que nous puissions faire pour dynamiser et améliorer la compétitivité à l’échelle internationale de ce secteur vital. »

Voici quelques-unes des recommandations clés formulées dans *Le Canada s’engage* :

- La formation et la compétence financières des investisseurs devraient être considérées comme une priorité nationale, comprenant la création d’un poste de coordonnateur national des projets de formation des investisseurs des secteurs public et privé.
- Une révolution électronique aux fins des exigences d’information. Après la publication initiale des documents relatifs à son premier appel public à l’épargne, une société ne serait plus tenue de préparer des versions papier du rapport annuel, de la circulaire de sollicitation de procurations et des autres documents d’information continue destinés aux investisseurs – l’information serait plutôt communiquée au moyen du dépôt électronique sur SEDAR et de l’affichage sur le site Web de l’émetteur. Au cours des dernières années, les réformes de la réglementation ont décuplé la quantité de renseignements que les sociétés doivent rendre publics. Cependant, cette masse d’information constitue souvent en soi un obstacle pour les investisseurs. Il faut maintenant relever le défi de transformer toutes ces données destinées aux investisseurs en information accessible, compréhensible et utile grâce à l’adoption par le Canada d’un système de communication de l’information fondé sur le modèle où « l’accès équivaut à la transmission ».
- La création d’un système de communication de l’information innovateur de classe mondiale. Le Groupe de travail a financé un prototype, appelé MERIT (*Model for Effective Regulatory Information Transfer*), qui consiste en un système de communication électronique de l’information de nouvelle génération et de classe mondiale – soit un système interactif, convivial et normalisé intégrant des éléments audio et vidéo qui permettrait essentiellement de transformer la façon de communiquer l’information.
- Les initiés seraient tenus de donner un avis de deux jours ouvrables avant de vendre leurs titres – afin d’assurer davantage de transparence et d’équité.

- Un cadre réglementaire régissant les fonds de couverture qui mettrait l'accent sur la communication complète et transparente des ententes et des frais de gestion et d'administration et prévoirait des exigences d'inscription complète, y compris l'inscription des gérants de fonds de couverture.
- La création d'une nouvelle catégorie d'émetteurs, soit les émetteurs établis bien connus, ayant une capitalisation boursière d'au moins 350 millions de dollars, qui auraient accès à un système de placement plus simple et plus rapide.
- L'élimination des délais de conservation des titres d'émetteurs assujettis offerts dans le cadre de placements privés.
- Une approche coordonnée à l'échelle canadienne en matière d'application des lois afin d'assurer l'utilisation efficace des ressources, comprenant l'acquisition et le déploiement de compétences et de connaissances d'experts d'un bout à l'autre du pays ainsi que l'indépendance et la responsabilisation des intervenants dans le processus d'application des lois.
- La création d'un nouveau poste, soit celui d'agent supérieur d'examen indépendant, au sein de chaque emplacement des équipes intégrées d'application de la loi dans le marché (EIPMF) au Canada, qui serait chargé d'assurer le contrôle de la qualité et d'exercer un jugement averti quant aux enquêtes sur les marchés financiers et de prendre des décisions définitives en matière de poursuites.
- La création d'un tribunal national des marchés financiers distinct ayant compétence quant aux infractions à la législation sur les valeurs mobilières et aux poursuites en responsabilité civile liées à des violations de la réglementation des valeurs mobilières.
- L'adoption d'une politique prévoyant le remboursement des dépens au défendeur ayant eu gain de cause dans le cadre d'un litige lié aux valeurs mobilières, ainsi que le recours plus fréquent aux tribunaux par la partie lésée afin d'obtenir une restitution, des dommages-intérêts ou une indemnité.

*Le Canada s'engage* est l'aboutissement de recherches à l'échelle nationale et internationale d'une envergure inégalée dans le cadre d'une étude canadienne sur les marchés financiers. Plus de 3 000 pages de rapports de recherche réunies en cinq volumes de référence ont été rédigées par plus de 40 chercheurs de l'Australie, des États-Unis et du Royaume-Uni – ainsi que de partout au Canada, qui ont tous fourni des données de recherche de fond aux fins d'étayer les recommandations exhaustives du Groupe de travail.

Le Groupe de travail pour la modernisation de la réglementation des valeurs mobilières a été créé par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières en juin 2005. Ce

groupe indépendant composé d'experts de partout au pays a reçu le mandat de l'ACCOVAM de formuler des recommandations visant deux objectifs : moderniser la réglementation des valeurs mobilières au Canada et améliorer ou maintenir la compétitivité des marchés financiers canadiens.

– 30 –